



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JANVIER 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 janvier 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 janvier 2010

OPAH RU - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 22 janvier 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Delphine PAGE

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard BARE - Mme Françoise BILLY

AMERU

**OPAH RU - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR
L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération du 21 septembre 2007, la Ville de Niort a validé la Convention partenariale d'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) engageant, pour 5 ans, la Ville de Niort, l'Etat et l'Anah, à participer à la réhabilitation de logements privés.

A ce jour, après agrément de la délégation locale de l'Anah et après achèvement des travaux, quatre demandes de subvention à la Ville de Niort ont été déposées. Elles concernent la réhabilitation de huit logements en Loyer Conventionné Social et deux logements en Loyer Conventionné Très Social. Parmi eux, deux logements sont en sortie de vacance.

Les travaux subventionnables sont financés comme suit :

	Subvention Anah	Subvention Ville de Niort	Subvention totale
Logement 1	15 934,20 €	5 915,17 €	21 849,37 €
Logement 2	15 934,20 €	4 345,69 €	20 279,89 €
Logement 3	18 163,84 €	4 953,77 €	23 117,61 €
Logement 4	18 213,81 €	4 967,40 €	23 181,21 €
Logement 5	50 098,63 €	10 019,72 €	60 118,35 €
Logement 6	16 964,45 €	4 626,66 €	21 591,11 €
Logement 7	19 716,89 €	5 377,33 €	25 094,22 €
Logement 8	53 736,00 €	13 646,61 €	67 382,61 €
Logement 9	21 902,50 €	5 973,41 €	27 875,91 €
Logement 10	41 610,00 €	12 984,63 €	54 594,63 €
Logement 11	4 458,00 €	1 671,60 €	6 129,60 €
Total subventions Ville de Niort		74 481,99 €	351 214,51 €

Le financement correspondant est inscrit au budget 2010 (Chapitre 82007001 – Fonction 8241 – Compte nature 2042).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser le versement des subventions aux propriétaires bénéficiaires ayant réalisé les travaux, pour un montant total de 74 481.99 €.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL